



LA **PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 05-181023

Attribution d'un complément de subvention au centre communal d'action sociale pour l'année 2023

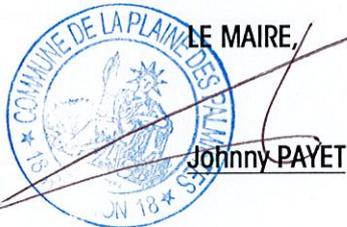
NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 12 octobre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 01

Procurations : 09

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : NALEM Emilie



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX-HUIT  
OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le DIX-HUIT OCTOBRE à DIX-NEUF HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS :** Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

**ABSENT(S) :** Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

**PROCURATION(S) :** Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe à Mylène MAHALATCHIMY – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint à Jean-Yves FAUSTIN – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VELIA – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Mickaël PAYET conseiller municipal à Joan DORO – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Emilie NALEM – Sophie ARZAL conseillère municipale à Yannick BOYER – Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Marie-Héliette THIBURCE – Jean-Yves VACHER conseiller municipal à Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Publicité faite le 19 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231018-DCM05-181023-DE  
Date de télétransmission : 19/10/2023  
Date de réception préfecture : 19/10/2023

## Affaire 05-181023

### Attribution d'un complément de subvention au centre communal d'action sociale pour l'année 2023

Le Maire rappelle que lors du précédent conseil municipal, la décision modificative votée (affaire n°02-200923) a acté le principe du versement d'une subvention complémentaire au CCAS pour un montant de 240 000 euros, afin de prendre en compte le retard d'encaissement éventuel de diverses subventions de fonctionnement à percevoir par le CCAS (Conseil départemental, CAF, Etat, ARS, etc.).

Il est proposé d'acter formellement ce complément de subvention, qui fera l'objet d'une déduction en 2024, à hauteur des subventions qui seront perçues des autres partenaires pour l'exercice 2023.

Le versement sera échelonné sur les périodes d'octobre à décembre, en deux ou trois versements, en fonction de la trésorerie réelle du CCAS.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **1 contre** (Érick BOYER) et **4 abstentions** (Joseph Luçay CHEVALIER, Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER),

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** le versement d'une subvention complémentaire au CCAS de 240 000 euros pour l'année 2023,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer tout document afférent à cette affaire.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
  
Johnny PAYET

